



Info Voirie

Travaux de requalification

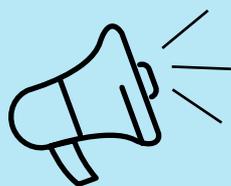
Rue des Maraîchers

Un projet en concertation avec les Villebonnais

Axe central de circulation à Villebon, la rue des Maraîchers est empruntée quotidiennement par des centaines de Villebonnais. À l'occasion de travaux de mise aux normes, la Ville et la Communauté Paris-Saclay vous invitent depuis début septembre à une concertation préalable sur ce projet de réaménagement.

Artère essentielle à la vie quotidienne, la rue des Maraîchers dessert de nombreux équipements publics et quartiers de la Ville. À l'occasion de travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement, une vaste réflexion s'engage en concertation avec les habitants. Sécurité routière, partage de l'espace entre usagers, mise aux normes, amélioration du confort et de la circulation... : les enjeux sont multiples et vous concernent.

Donnez votre avis



Villebonnais, riverains ou usagers : partagez votre quotidien et proposez des améliorations ! Afin de préparer le projet, la Ville et la Communauté Paris-Saclay vous proposent de participer à une concertation préalable. Retrouvez en page 4 les outils à votre disposition pour donner vos idées et témoignages. Cette concertation est ouverte **jusqu'au lundi 30 novembre 2020**.



PARIS ●
SACLAY
Communauté d'agglomération



Les enjeux

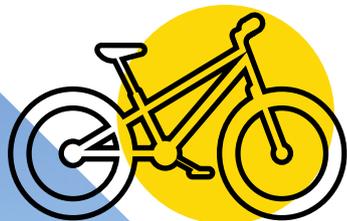


Assurer l'accessibilité et la sécurité

En aménageant et en partageant l'espace entre les différents usagers (piétons, cycles, voitures, transports en commun, poids lourds, engins agricoles...).

Des réflexions sont en cours concernant :

- La circulation pour assurer la continuité piétonne et la mise aux normes des trottoirs pour les Personnes à Mobilité Réduite, avec le projet de création d'un trottoir d'1m40 sur la partie amont de la voirie.
- Les passages piétons et les arrêts de bus aménagés aux normes pour Personnes à Mobilité Réduite et Personnes en Situation de Handicap.
- L'installation de mobilier de repos (bancs) dans des espaces dédiés.



Améliorer le confort

En rénovant la chaussée.

Des aménagements sont à créer pour :

- Apaiser la circulation et casser la vitesse.
- Proposer des aménagements cyclables.
- Réduire les vibrations, sources de désagréments sonores.

En rénovant et en modernisant l'éclairage public :

- Un éclairage intelligent et efficace pour une meilleure sécurité.
- Des lanternes à LED pour préserver l'environnement et favoriser des économies d'énergie.



Renouveler le patrimoine

- En rénovant les réseaux d'eau potable.
- En réhabilitant les réseaux d'assainissement (eaux usées et pluviales).

Les enjeux, les modalités de la concertation et le planning du projet sont décrits dans le document téléchargeable sur le site de la Ville, rubrique Mon Quotidien - Actualités.

Les phases de travaux

Afin de préserver la circulation en ville, la Communauté Paris-Saclay a établi un calendrier de travaux en trois phases distinctes. Pour chacune d'entre elles, des déviations seront mises en place. Vous pourrez retrouver les plans de circulation sur le site de la Ville, ainsi qu'auprès du Centre technique municipal.

Phase 1	Phase 2	Phase 3
de la rue du Moulin de la Planche à la rue du Bas de la Ferme	de la rue du Bas de la Ferme à la rue des Hortensias	de la rue des Hortensias à la rue de Villiers



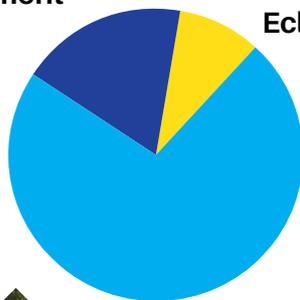
Calendrier prévisionnel
 Automne 2020
 → Printemps 2022

Budget prévisionnel

Assainissement
720 000 €

Eclairage public
350 000 €

**Aménagement
voiries et espaces verts**
2 830 000 €



*Soit un total prévisionnel
de 3 900 000 €*

